

GUIDE DU PROGRAMME LEADERSHIP

PROCÉDURES D'ADMINISTRATION ET D'ENSEIGNEMENT DES FORMATIONS
DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Version janvier 2019

GUIDE DU PROGRAMME LEADERSHIP

Publié par la Société de sauvetage, division du Québec, janvier 2019.

AVANT-PROPOS

L'objectif de ce guide est de fournir aux gestionnaires aquatiques, membres affiliés à la Société de sauvetage, tous les renseignements qui leur seront utiles pour offrir des formations du programme Leadership. Il est fortement recommandé que les moniteurs et les formateurs de moniteurs en connaissent bien le contenu.

Le présent guide sera en vigueur tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas révisé par la division du Québec de la Société de sauvetage. Sa reproduction, en tout ou en partie, est interdite sans le consentement de la Société de sauvetage. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Société de sauvetage :

Téléphone : 514 252-3100 ou 1 800 265-3093

Courriel : alerte@sauvetage.qc.ca

Sites Internet : www.sauvetage.qc.ca
www.societedesauvetage.org

Télécopieur : 514 254-6232

Adresse : 4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Note : toutes informations supplémentaires ou plus détaillées transmises par les membres du personnel de la Société de sauvetage, verbalement ou par écrit, correspondent à des lignes directrices complétant les Guides des programmes.

En cas de divergence entre le texte original et la traduction, le texte original en français prévaudra.

TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE.....	4
MODIFICATIONS	5
NIVEAU 1 - PROGRAMME LEADERSHIP	7
NIVEAU 3 - PROGRAMME LEADERSHIP	9
NIVEAU 4 - PROGRAMME LEADERSHIP	11
NIVEAU 5 - PROGRAMME LEADERSHIP	13
STAGES.....	15
REQUALIFICATION LEADERSHIP	17
RETOUR D'UNE PERSONNE AYANT UN BREVET ÉCHU DEPUIS PLUS DE 2 ANS.....	17
NIVEAU 1 - EN PERSONNE.....	18
REQUALIFICATION LEADERSHIP PAR SYSTÈME DE CRÉDITS.....	20
MENTORAT	22
PROCESSUS ADMINISTRATIFS	23
COMITÉ DE SÉLECTION	23
COMITÉ DE RÉVISION.....	23

LEXIQUE

Affiliation : type d'adhésion permettant à une personne ou une organisation d'offrir des formations ou des services de la Société de sauvetage

Brevet : attestation de qualification émise sous forme de carte par la Société de sauvetage à la suite de la réussite d'une formation, d'un *challenge* d'examen, d'un stage ou d'une requalification

Candidat : toute personne participant à une formation menant à une qualification, à un examen ou à une requalification

Évaluateur : moniteur qui participe bénévolement à l'évaluation des résultats lors de l'examen final d'une formation

Examen : période durant laquelle le candidat est évalué sur plusieurs items ou sur la totalité des items d'une formation

Formation centralisée : formation exclusivement gérée et offerte par la Société de sauvetage

Formation décentralisée : formation offerte par les membres affiliés en règle de la Société de sauvetage

Membre : toute personne ayant réussi une formation de la Société de sauvetage

Membre affilié : personne ou organisation détenant une affiliation en règle

Période de requalification : période durant laquelle il est permis de requalifier un brevet

Période de validité : période durant laquelle le brevet est valide comme préalable, comme permis de travail ou pour enseigner

Position officielle : position émise par la Société de sauvetage devant être obligatoirement respectée par tous ses membres et membres affiliés

Préalable : condition essentielle qui doit être remplie avant de suivre une formation

Qualification : attestation émise par la Société de sauvetage à la suite de la réussite d'une formation, d'un *challenge* d'examen ou d'une requalification

Requalification : examen au cours duquel les connaissances et les habiletés d'un détenteur de brevet sont évaluées

Tableau de bord : section du site Web www.sauvetage.qc.ca accessible par un compte en ligne où il est possible d'afficher des cours, de soumettre les résultats de formations, de télécharger divers documents, etc.

MODIFICATIONS

VERSION JANVIER 2019

- p. 9, Niveau 3 – Programme Leadership, Préalables Moniteur Sauveteur national – Océanique
- p. 9, Niveau 3 – Programme Leadership, Préalables Moniteur Sauveteur national – Océanique International
- p.12, Leadership (Niveau 4), légende (**)
- p.15, Stages, Règles et conditions de stage
- p.15, Stages, Comment planifier son stage?
- p.16, Stages, Rôles du stagiaire
- p.16, Stages, Rôles du maître de stage
- p.17, Requalifications Leadership
- p.19, Requalifications Leadership en personne (Niveau 1), Caractéristiques de la requalification

PROGRAMME LEADERSHIP

NIVEAU 1 – PROGRAMME LEADERSHIP

MONITEUR EN SAUVETAGE (MS)

Cette formation permet d’enseigner et d’évaluer les cours suivants : Jeune sauveteur*, Étoile de bronze, Médaille de bronze, Croix de bronze, Forme physique, Distinction, Atelier Moniteur Jeune sauveteur ainsi que Nager pour survivre.

À la fin de la formation, le candidat recevra les brevets Moniteur en sauvetage, Évaluateur et Croix de bronze (requalification).

Préalables

- Avoir 16 ans lors du dernier cours
- Avoir un brevet Croix de bronze ou Sauveteur national à jour

*Un Moniteur Jeune sauveteur peut également enseigner les cours Jeune sauveteur.

MONITEUR PREMIERS SOINS (16 H OU 32 H) (MPS)

Cette formation permet d’enseigner et d’évaluer les cours suivants : Tous les cours de premiers soins à l’exception du Soins d’urgence aquatique.

À la fin de la formation, le candidat recevra les brevets Moniteur Premiers soins, Moniteur Anaphylaxie-secouristes et Premiers soins – Général (requalification).

Préalables

- Avoir 16 ans lors du dernier cours
- Avoir un brevet Premiers soins – Général à jour
- Avoir un brevet Moniteur en sauvetage à jour (pour suivre le cours de 16 h)

MONITEUR SOINS D’URGENCE AQUATIQUE (MSUA)

OPTION 1

Lorsqu’un candidat possède les préalables, il doit suivre avec succès un stage dans un cours de Soins d’urgence aquatique afin d’obtenir le brevet Moniteur Soins d’urgence aquatique.

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur en sauvetage à jour
- Avoir un brevet Moniteur Premiers soins à jour

OPTION 2

Aucune formation nécessaire. Obtention du brevet après avoir rempli un formulaire et payé les frais du brevet.

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Sauveteur national – Piscine à jour
- Avoir un brevet Moniteur Premiers soins à jour

LEADERSHIP (NIVEAU 1)

● : obligatoire ◇ : optionnel

FMS : Formateur Moniteur en sauvetage
FMPS : Formateur Moniteur Premiers soins

MPS : Moniteur Premiers soins

CARACTÉRISTIQUES DU COURS	MONITEUR EN SAUVETAGE	MONITEUR PREMIERS SOINS	MONITEUR SOINS D'URGENCE AQUATIQUE
Durée recommandée du cours	32 h	16 h ou 32 h*	N/A
Nombre minimal de candidats	4**	4**	N/A
Ratio maximum de candidats par moniteur	1 : 12	1 : 12	N/A
Personne qui enseigne et qui évalue	FMS à jour	FMPS à jour	N/A

LIEU DU COURS (durées recommandées)

Classe	16 h	16 h ou 32 h	N/A
Plan d'eau exploité pour la baignade (ex. : piscine, plage)	16 h	N/A	N/A

APRÈS LA FORMATION

Plan de développement	●	●	●
-----------------------	---	---	---

RECONNAISSANCE DE QUALIFICATION

Brevet (transmis par la Société de sauvetage)	- Moniteur en sauvetage - Croix de bronze (requalification) - Évaluateur (en ligne seulement)	- Moniteur Premiers soins - Moniteur Anaphylaxie-secouristes (en ligne seulement) - Premiers soins - Général (requal.)	- Moniteur Soins d'urgence aquatique
Période de validité du brevet	2 ans	2 ans	2 ans

MANUELS ET ÉQUIPEMENT DU CANDIDAT

Manuel de référence du Leadership	●	●	●
Compétences du Leadership	●	●	●
Manuel canadien de sauvetage, avec les normes RCR 2015	●		●
Guide du certificat Nager pour survivre	●		
Guide du certificat Jeune sauveteur	●		
Guide des certificats Niveaux de bronze	●		
Guide des certificats Moniteur de natation et Moniteur en sauvetage	●		
Manuel canadien de premiers soins, avec les normes RCR 2015	◇	●	●
Guide des certificats Premiers soins (actuellement Guide des certificats Soins d'urgence)		●	●
Guide du certificat Moniteur Premiers soins		●	

*Voir les préalables de la formation pour déterminer la durée requise.

**Si le nombre minimal de candidats n'est pas atteint, des personnes doivent se joindre à la formation lors des moments clés (comme lors des microenseignements) afin d'atteindre le nombre minimal de candidats. Les noms et numéros de téléphone de ces personnes doivent être inscrits dans les commentaires de la feuille d'examen.

NIVEAU 3 – PROGRAMME LEADERSHIP

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (TRONC COMMUN) (MSN)

La formation Moniteur Sauveteur national permet d'accéder aux stages pour éventuellement obtenir un brevet d'enseignement dans une option précise du Sauveteur national. Ce brevet doit être requalifié aux 2 ans afin de maintenir son ou ses brevets MSN-Option(s) à jour.

Préalables pour accéder à la formation

- Avoir 18 ans
- Avoir un brevet Sauveteur national dans au moins une option à jour
- Avoir un brevet Moniteur en sauvetage à jour
- Avoir une lettre de recommandation d'un employeur ou d'un membre affilié
- Compléter une autoévaluation des niveaux 1 et 2
- Avoir enseigné 2 cours des Niveaux de bronze (recommandé)
- Avoir un brevet Moniteur Premiers soins (recommandé)

SPÉCIALISATION

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – PISCINE (MSNP)

Préalables pour accéder au stage

- Détenir un brevet Moniteur Sauveteur national à jour
- Avoir un brevet Sauveteur national – Piscine à jour

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – PARC AQUATIQUE (MSNPA)

Préalables pour accéder au stage

- Détenir un brevet Moniteur Sauveteur national – Piscine à jour
- Avoir un brevet Sauveteur national – Parc aquatique à jour

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – PLAGES CONTINENTALES (MSNPL)

Préalables pour accéder au stage

- Détenir un brevet Moniteur Sauveteur national à jour
- Avoir un brevet Sauveteur national – Plage continentale à jour

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – OCÉANIQUE (MSNO)

Ce brevet permet seulement d'enseigner la formation Sauveteur national – Océanique au Canada.

Préalables pour accéder au stage

- Détenir un brevet Moniteur Sauveteur national - Plage continentale à jour
- Avoir un brevet Sauveteur national – Océanique à jour
- Avoir enseigné 2 cours de Sauveteur national – Plage continentale

MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – OCÉANIQUE INTERNATIONALE (À L'EXTÉRIEUR DU CANADA)

Ce brevet permet d'enseigner la formation Sauveteur national – Océanique à l'extérieur du Canada.

Préalables

- Avoir 21 ans
- Avoir un brevet Sauveteur national – Océanique à jour
- Avoir un brevet Moniteur Sauveteur national – Océanique à jour
- Avoir enseigné 2 cours de Sauveteur national – Océanique
- Avoir une lettre de recommandation d'un Moniteur sauveteur national – Océanique International

LEADERSHIP (NIVEAU 3)

● : obligatoire

MSN : Moniteur Sauveteur national

MSNP : Moniteur Sauveteur national – Piscine

MSNPA : Moniteur Sauveteur national – Parc aquatique

MSNPL : Moniteur Sauveteur national – Plage continentale

MSNO : Moniteur Sauveteur national – Océanique



CARACTÉRISTIQUES DU COURS

Durée recommandée du cours	20 h
Nombre minimal de candidats	4*
Ratio recommandé de candidats par moniteur	1 : 12
Personne qui enseigne et qui évalue	FMSN à jour

LIEU DU COURS (durées recommandées)

Classe	12 h
Piscine	8 h

APRÈS LA FORMATION

Plan de développement	●	●	●	●	●
Stage complet obligatoire	Choisir son stage	●	●	●	●

RECONNAISSANCE DE QUALIFICATION

Brevet (transmis par la Société de sauvetage)	Moniteur Sauveteur national** (en ligne seulement)	Moniteur Sauveteur national - Piscine	Moniteur Sauveteur national – Parc aquatique	Moniteur sauveteur national – Plage continentale	Moniteur sauveteur national – Océanique
Période de validité du brevet	2 ans	2 ans (renouvelé en même temps que le brevet Moniteur Sauveteur national si le brevet technique est à jour)			

MANUELS ET ÉQUIPEMENT DU CANDIDAT

Manuel de référence du Leadership	●
Compétences du Leadership	●
Manuel canadien de sauvetage, avec les normes RCR 2015	●
Manuel canadien de premiers soins, avec les normes RCR 2015	●
Alerte! La pratique de la surveillance aquatique, édition 2012	●
Guide du certificat Sauveteur national	●
Guide du certificat Moniteur Sauveteur national	●

*Si le nombre minimal de candidats n'est pas atteint, des personnes doivent se joindre à la formation lors des moments clés (comme lors des microenseignements) afin d'atteindre le nombre minimal de candidats. Les noms et numéros de téléphone de ces personnes doivent être inscrits dans les commentaires de la feuille d'examen.

**Il n'est pas possible d'enseigner avec ce brevet. Le moniteur doit compléter un stage.

NIVEAU 4 – PROGRAMME LEADERSHIP

FORMATEUR

La formation Formateur permet d'accéder aux stages pour éventuellement obtenir un brevet d'enseignement dans une option précise du brevet de Formateur. Ce brevet doit être requalifié tous les 2 ans afin de maintenir son ou ses brevets Formateur-Option(s) à jour.

Préalables pour suivre la formation

Transmettre à la Société de sauvetage un dossier prouvant les préalables suivants :

- Avoir 18 ans
- Détenir un brevet de niveau 1 à 3 du programme Leadership de la Société de sauvetage (brevet de niveau 3 fortement recommandé)
- Être un moniteur actif d'expérience (plus de 150 h d'enseignement)
- Avoir une recommandation écrite d'un membre affilié
- Être un membre exemplaire de la Société de sauvetage (sans plainte fondée à son dossier)
- Avoir rempli une autoévaluation pour les niveaux 1, 2 et 3

(voir la section Processus d'un dépôt de dossier pour une formation, p.21)

FORMATEUR MONITEUR EN SAUVETAGE (FMS)

Préalables pour accéder au stage

- Détenir un brevet Formateur à jour
- Détenir un brevet de Moniteur en sauvetage à jour

FORMATEUR MONITEUR PREMIERS SOINS (FMPS)

Préalables pour accéder au stage

- Soumettre sa candidature suite à une offre de stage et être sélectionné par le comité de sélection du programme Leadership.
- Détenir un brevet Formateur à jour
- Détenir un brevet de Moniteur Premiers soins à jour
- Tout autre préalable inscrit dans l'offre de stage

FORMATEUR MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (FMSN)

Préalables pour accéder au stage

- Soumettre sa candidature suite à une offre de stage et être sélectionné par le comité de sélection du programme Leadership.
- Détenir un brevet Formateur à jour
- Détenir un brevet de Moniteur Sauveteur national à jour dans au moins une option
- Tout autre préalable inscrit dans l'offre de stage

MENTOR

Le brevet Mentor est acquis suite à une sélection faite par le comité de sélection du programme Leadership. Le brevet Mentor est valide pour 2 ans, avec possibilité de renouvellement.

Préalables

- Détenir un brevet Formateur à jour
- Être un membre exemplaire de la Société de sauvetage (sans plainte fondée à son dossier)
- Être un Formateur d'expérience actif
- Soumettre sa candidature et être sélectionné par le comité de sélection du programme Leadership.

LEADERSHIP (NIVEAU 4)

● : obligatoire

FMS : Formateur Moniteur en sauvetage
FMPS : Formateur Moniteur Premiers soins

FMSN : Formateur Moniteur Sauveteur national



CARACTÉRISTIQUES DU COURS

Durée recommandée du cours	20 h
Nombre minimal de candidats	4*
Ratio recommandé de candidats par moniteur	1 : 12
Personne qui enseigne et qui évalue	Formateur national à jour ayant fait un stage

LIEU DU COURS (durées recommandées)

Classe	20 h
Plan d'eau exploité pour la baignade (ex. : piscine, plage)	-

APRÈS LA FORMATION

Plan de développement	●	●	●	●	N/A
Stage complet obligatoire	Choisir son stage	●	●	●	N/A

RECONNAISSANCE DE QUALIFICATION

Brevet (transmis par la Société de sauvetage)	Formateur (en ligne seulement)	Formateur Moniteur en sauvetage	Formateur Moniteur Premiers soins	Formateur Moniteur Sauveteur national	Mentor
Période de validité du brevet	2 ans**	2 ans (renouvelé en même temps que le brevet Formateur si le brevet technique est à jour)			2 ans

MANUELS ET ÉQUIPEMENT DU CANDIDAT

Manuel de référence du Leadership	●
Compétences du Leadership	●
Guide des certificats Moniteur de natation et Moniteur en sauvetage	●
Guide du certificat Moniteur Premiers soins	●
Guide du certificat Moniteur Sauveteur national	●
Guide du certificat Formateur	●

*Si le nombre minimal de candidats n'est pas atteint, des personnes doivent se joindre à la formation lors des moments clés (comme lors des microenseignements) afin d'atteindre le nombre minimal de candidats. Les noms et numéros de téléphone de ces personnes doivent être inscrits dans les commentaires de la feuille d'examen.

**Il n'est pas possible d'enseigner avec ce brevet. Le formateur doit compléter un stage.

NIVEAU 5 – PROGRAMME LEADERSHIP

FORMATEUR NATIONAL (FN)

Le titre de Formateur national est acquis suite à une invitation faite par la Société de sauvetage et à la réussite de la formation Formateur national. Le brevet Formateur national est valide pour 2 ans, avec possibilité de renouvellement. Un Formateur national reçoit automatiquement le titre de Mentor s'il ne le possède pas déjà.

Préalables

Participation à la formation sur invitation seulement

- Être sélectionné par le comité de sélection du programme Leadership
- Détenir un brevet Formateur à jour
- Être un membre exemplaire de la Société de sauvetage
- Être un Formateur d'expérience actif
- Ne pas être en conflit d'intérêts avec la Société de sauvetage
- Accepter de devenir Mentor

LEADERSHIP (NIVEAU 5)

FORMATEUR NATIONAL

CARACTÉRISTIQUES DU COURS

Durée recommandée du cours	7 h
Nombre minimal de candidats	2
Ratio recommandé de candidats par moniteur	1 : 8
Personne qui enseigne et qui évalue	Formateur national à jour

LIEU DU COURS (temps recommandé)

Classe	7 h
--------	-----

APRÈS LA FORMATION

Plan de développement	●
Stage complet obligatoire	Pour enseigner la formation Formateur

RECONNAISSANCE DE QUALIFICATION

Brevet (transmis par la Société de sauvetage)	Formateur national (en ligne seulement)
Période de validité du brevet	2 ans

MANUELS ET ÉQUIPEMENT DU CANDIDAT

Manuel de référence du Leadership	●
Compétences du Leadership	●
Guide des certificats Moniteur de natation et Moniteur en sauvetage	●
Guide du certificat Moniteur Premiers soins	●
Guide du certificat Moniteur Sauveteur national	●
Guide du certificat Formateur	●
Guide du certificat Formateur national	●

STAGES

Il existe deux types de stages, soit des stages obligatoires et des stages imposés avec un plan de développement.

RÈGLES S'APPLIQUANT À TOUS LES STAGES

- Un (1) stagiaire par maître de stage.
- Le maître de stage doit être expérimenté. Il doit avoir enseigné au moins deux (2) formations identiques à la formation dans laquelle le stagiaire sera reçu.
- La présence d'un stagiaire ne modifie en aucun cas le ratio de candidats déjà établi.

CONSEILS

- Il est recommandé de ne pas faire un stage pendant une formation intensive.
- Le choix du maître de stage est très important. Le maître de stage idéal devrait donner régulièrement de la rétroaction et partager ses expériences afin d'aider le stagiaire dans ses apprentissages.

STAGES OBLIGATOIRES

Pour l'obtention de ces brevets, des stages, suivant la formation de base, sont requis.

- Moniteur Soins d'urgence aquatique (option 1)
- Moniteur Sauveteur national – Piscine
- Moniteur Sauveteur national – Parc aquatique
- Moniteur Sauveteur national – Plage continentale
- Moniteur Sauveteur national – Océanique
- Formateur Moniteur en sauvetage
- Formateur Moniteur Premiers soins
- Formateur Moniteur Sauveteur national
- Formateur national (seulement pour enseigner la formation Formateur)

Les préalables exigés pour suivre le stage sont mentionnés précédemment dans ce guide.

Règles et conditions de stage

- Le stage doit se dérouler après la réussite de la formation.
- La Société de sauvetage doit approuver le stage ainsi que le maître de stage avant le début du stage.
Note : La Société de sauvetage peut refuser toute demande d'autorisation de maître de stage si ce dernier a été reconnu comme ayant fait preuve de négligence ou de manque d'expérience dans l'accomplissement de ses obligations comme moniteur ou comme maître de stage.
- La décision de prendre un stagiaire lors d'une formation revient au moniteur ou au formateur responsable de la formation.
- Le stagiaire doit être présent pendant la durée totale de la formation et de l'évaluation.
- Le stagiaire doit enseigner seul 50 % de la formation. Les autres 50 % doivent être de l'observation ainsi que du coenseignement avec le maître de stage.
- Le stagiaire doit se faire évaluer après chaque séance par son maître de stage. Cette évaluation doit être faite par écrit.
- Pour l'évaluation finale, le maître de stage doit compléter le document « Sommaire d'évaluation des compétences du Leadership – Stage ».
- Le résultat final ainsi que les documents justificatifs (si demandé) doivent être transmis à la Société de sauvetage dans les deux semaines suivant la fin du stage.
- Le candidat recevra son brevet et sera reconnu officiellement après avoir satisfait à toutes les exigences requises par la Société de sauvetage :
 - o Remise du résultat final par le maître de stage
 - o Remise de la documentation appuyant le résultat si demandé.

Comment planifier son stage?

- 1- Trouver une formation avec le maître de stage idéal.
- 2- Faire une demande de stage sur le site web de la Société de sauvetage et acquitter les frais au moins 2 semaines avant le début du stage.
- 3- Attendre l'autorisation de la Société de sauvetage avant de commencer son stage.
- 4- Rencontrer son maître de stage avant le début de la formation afin d'échanger sur la planification et les exigences du stage.
- 5- Faire son stage et s'assurer d'avoir de la rétroaction de la part du maître de stage tout au long de la formation.
- 6- Obtenir les feuilles d'évaluation remplies par le maître de stage et lui rappeler de transmettre le résultat du stage en ligne dans les deux semaines suivant la fin du stage.

Rôles du stagiaire

- Planifier son stage.
- Communiquer avec son maître de stage pour bien planifier son stage.
- Donner au début du stage le document « Sommaire d'évaluation des compétences du Leadership - Stage » (format papier) au maître de stage.
- Récupérer une copie des documents d'évaluation remplis par le maître de stage à la fin du stage et les conserver précieusement.

Rôles du maître de stage

- Être disponible pour échanger avec le stagiaire avant le début du stage.
- Être présent tout au long du stage et assister aux enseignements du stagiaire.
- Donner de la rétroaction orale pendant le stage et écrite après chaque cours.
- Prendre en note les observations au plus tard après chaque cours enseigné par le stagiaire.
- Être disponible pour discuter avec le formateur du stagiaire au besoin.
- Transmettre une copie des documents de stage remplis au stagiaire dans les 2 semaines suivant la fin du stage.
- Transmettre le résultat du stage en ligne. En cas d'échec (ou de problème), transmettre à la Société de sauvetage les documents justificatifs suivants :
 - o Sommaire d'évaluation des compétences du Leadership
 - o Évaluation des compétences du Leadership pour le niveau correspondant
 - o Tout autre document supportant le résultat (ex. observations)

Rôles du formateur

- Aider les stagiaires à choisir un stage.
- Soutenir les stagiaires dans les démarches reliées au stage.

Rôles de la Société de sauvetage

- Évaluer les demandes de stage et accorder les autorisations de stage.
- Fournir au maître de stage un numéro d'examen pour la transmission des résultats du stage.
- Traiter le résultat et les documents de stage et émettre le brevet.

Dans le cas de stages pour les brevets Formateur Moniteur Premiers soins, Formateur Moniteur Sauveteur national et Formateur national, le comité de sélection de la Société de sauvetage effectuera la priorisation des candidats.

STAGES IMPOSÉS AVEC UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Des stages peuvent également être exigés avant ou suite à une formation. Le plan de développement du candidat mentionnera les exigences du stage en question.

REQUALIFICATIONS LEADERSHIP

Les requalifications du programme Leadership peuvent se faire en personne ou par un système de crédits selon les brevets à requalifier.

Les brevets Moniteur en sauvetage et Moniteur Premiers soins doivent toujours se requalifier en personne.

Les brevets de niveaux 2, 3 et 4 ainsi que le brevet Moniteur Soins d'urgence aquatique se requalifient par le système de crédits.

RETOUR D'UNE PERSONNE AYANT UN BREVET ÉCHU DEPUIS PLUS DE 2 ANS

La personne doit suivre un plan de développement approuvé par la division pour se mettre à jour. Une fois le plan de développement accompli, la personne pourra faire les requalifications requises comme les autres personnes.

BREVET D'ENSEIGNEMENT	BREVETS À REQUALIFIER (c = requalification par système de crédit)
Moniteur Sauveteur national – Piscine	Moniteur en sauvetage ET Moniteur Sauveteur national – Piscine (c) ET Sauveteur national – Piscine
Moniteur Sauveteur national – Parc aquatique	Moniteur en sauvetage ET Moniteur Sauveteur national – Parc aquatique (c) ET Sauveteur national – Parc aquatique
Moniteur Sauveteur national – Plage continentale	Moniteur en sauvetage ET Moniteur Sauveteur national – Plage continentale (c) ET Sauveteur national – Plage continentale
Moniteur Sauveteur national – Océanique	Moniteur en sauvetage ET Moniteur Sauveteur national – Océanique (c) ET Sauveteur national – Océanique
Moniteur Soins d'urgence aquatique	Moniteur en sauvetage OU Moniteur Premiers soins ET Moniteur Soins d'urgence aquatique (c) ET Sauveteur national – Piscine
Moniteur Premiers soins	Moniteur Premiers soins ET Premiers soins – Général (inclus)

Moniteur en sauvetage	Moniteur en sauvetage ET Croix de bronze (inclus)
Formateur Moniteur en sauvetage	Moniteur en sauvetage ET Formateur Moniteur en sauvetage (c)
Formateur Moniteur Premiers soins	Moniteur Premiers soins ET Formateur Moniteur Premiers soins (c)
Formateur Moniteur Sauveteur national	Moniteur Sauveteur national ET Formateur Moniteur Sauveteur national (c)

REQUALIFICATION PAR SYSTÈME DE CRÉDITS

Le système de crédits du Programme de formation des moniteurs s'applique à tous les moniteurs désirant requalifier leurs brevets d'enseignement autre que le Moniteur en sauvetage et le Moniteur Premiers soins. Ce système sert à reconnaître les besoins et les intérêts des moniteurs en les encourageant à s'impliquer, à apprendre et à se développer à travers la formation continue.

Le système de crédits accorde une valeur (en points) à certains rôles assumés durant la période de validité du brevet à requalifier. Ces rôles doivent absolument être accomplis dans le cadre d'activités prédéterminées par la Société de sauvetage. Les points ainsi acquis peuvent servir à requalifier les brevets d'enseignement détenus par la personne.

Préalable – système de crédits

- Détenir le brevet Moniteur en sauvetage ou Moniteur Premiers soins à jour

Comment y participer

- 1) Consulter le tableau du système de crédits pour connaître les activités reconnues ainsi que le nombre de points attribués aux différentes activités.
- 2) Au cours des deux années précédentes à la demande, accumuler les points nécessaires pour se requalifier.
- 3) Remplir le formulaire web disponible dans le tableau de bord du www.sauvetage.qc.ca

Conditions particulières

Il est impossible de garder des points en banque. Lors de votre requalification, votre carte de pointage sera remise à zéro.

Une vérification sera faite au bureau de la Société de sauvetage pour s'assurer de la conformité des activités inscrites sur la carte de pointage.

NIVEAU 1 - EN PERSONNE

REQUALIFICATION MONITEUR EN SAUVETAGE

La requalification Moniteur en sauvetage comprend la requalification Croix de bronze.

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur en sauvetage (Le brevet ne doit pas être expiré depuis plus de 2 ans.)

REQUALIFICATION MONITEUR PREMIERS SOINS

La requalification Moniteur Premiers soins comprend la requalification Premiers soins-Général.

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Premiers soins (Le brevet ne doit pas être expiré depuis plus de 2 ans.)
- Avoir un brevet Premiers soins – Général

REQUALIFICATION MONITEUR EN SAUVETAGE ET MONITEUR PREMIERS SOINS

Cette requalification combinée comprend, en plus des deux brevets de moniteurs, les brevets Croix de bronze et Premiers soins – Général.

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur en sauvetage (Le brevet ne doit pas être expiré depuis plus de 2 ans.)
- Avoir un brevet Moniteur Premiers soins (Le brevet ne doit pas être expiré depuis plus de 2 ans.)

REQUALIFICATIONS LEADERSHIP EN PERSONNE (NIVEAU 1)

● : obligatoire

CB : Croix de bronze
 FMS : Formateur Moniteur en sauvetage
 FMPS : Formateur Moniteur Premiers soins

MPS : Moniteur Premiers soins
 PSG : Premiers soins – Général

CARACTÉRISTIQUES DE LA REQUALIFICATION	REQUALIFICATION MONITEUR EN SAUVETAGE	REQUALIFICATION MONITEUR PREMIERS SOINS	REQUALIFICATION MONITEUR EN SAUVETAGE ET MONITEUR PREMIERS SOINS
Durée minimale de l'examen	4 h	4 h	6 h
Nombre minimal de candidats	4*	2*	4*
Ratio maximum de candidats par moniteur	1 : 12	1 : 12	1 : 12
Personne qui enseigne et qui évalue	FMS à jour	FMPS à jour ou FMS et MPS à jour	FMS et MPS à jour

LIEU DE LA REQUALIFICATION

Classe	2 h	4 h	4 h
Plan d'eau exploité pour la baignade (ex. : piscine, plage)	2 h	-	2 h

RECONNAISSANCE DE QUALIFICATION

Brevet (transmis par la Société de sauvetage)	+ brevet ● Croix de bronze	+ brevet ● PSG	+ brevets ● CB + PSG
Période de validité du brevet	2 ans	2 ans	2 ans

*Si le nombre minimal de candidats n'est pas atteint, le formateur doit ajouter des personnes dans les endroits nécessitant une victime par exemple. Le nom de cette personne supplémentaire et son numéro de téléphone ou numéro de membre doivent être inscrits sur la feuille d'examen (nom de la personne avec mention victime) ou dans les commentaires.

REQUALIFICATIONS LEADERSHIP PAR SYSTÈME DE CRÉDITS

REQUALIFICATION MONITEUR SOINS D'URGENCE AQUATIQUE (NIVEAU 1)

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Soins d'urgence aquatique
- Avoir un brevet Moniteur en sauvetage à jour ou un brevet Moniteur Sauveteur national – Piscine et un brevet Sauveteur national – Piscine à jour
- Avoir un brevet Premiers soins – Général à jour

REQUALIFICATION MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – PISCINE (NIVEAU 3)

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Sauveteur national – Piscine
- Avoir un brevet Sauveteur national – Piscine à jour

REQUALIFICATION MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – PARC AQUATIQUE (NIVEAU 3)

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Sauveteur national – Parc aquatique
- Avoir un brevet Sauveteur national – Parc aquatique à jour

REQUALIFICATION MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – PLAGES CONTINENTALES (NIVEAU 3)

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Sauveteur national – Plage continentale
- Avoir un brevet Sauveteur national – Plage continentale à jour

REQUALIFICATION MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL – OCÉANIQUE (NIVEAU 3)

Préalables

- Avoir un brevet Moniteur Sauveteur national – Océanique
- Avoir un brevet Sauveteur national – Océanique à jour

REQUALIFICATION FORMATEUR MONITEUR EN SAUVETAGE (NIVEAU 4)

Préalables

- Avoir un brevet de Formateur Moniteur en sauvetage
- Avoir un brevet de Moniteur en sauvetage à jour

REQUALIFICATION FORMATEUR MONITEUR PREMIERS SOINS (NIVEAU 4)

Préalables

- Avoir un brevet de Formateur Moniteur Premiers soins
- Avoir un brevet de Moniteur Premiers soins à jour

REQUALIFICATION FORMATEUR MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (NIVEAU 4)

Préalables

- Avoir un brevet de Formateur Moniteur Sauveteur national
- Avoir un brevet de Moniteur Sauveteur national – option au choix
- Sauveteur national – option au choix à jour

REQUALIFICATIONS LEADERSHIP PAR SYSTÈME DE CRÉDITS

Pour accéder au système de crédits, il faut détenir minimalement un brevet de niveau 1 à jour, donc avoir fait une requalification en personne.

Le brevet du plus haut niveau que la personne souhaite requalifier détermine le nombre de points à acquérir pendant une période de 2 ans précédant la requalification. Tous les brevets inférieurs au brevet plus élevé peuvent être requalifiés au même moment.



Par exemple, un Moniteur Sauveteur national – Piscine peut requalifier son brevet Moniteur Sauveteur national et sa spécialisation Piscine avec le système de crédits si ses brevets Moniteur en sauvetage et Sauveteur national - Piscine sont à jour. Par la même occasion, il requalifiera son brevet Moniteur Soins d'urgence aquatique (si celui-ci le détenait).

Niveau 1 Moniteur Soins d'urgence aquatique	Niveau 2 n/a pour l'instant	Niveau 3 Moniteur Sauveteur national	Niveau 4 Formateur
2 crédits dans au moins 2 catégories	-	4 crédits dans au moins 2 catégories	5 crédits dans au moins 2 catégories

Nombre de crédits	Catégorie enseignement	Catégorie bénévolat	Catégorie formation continue
1 crédit	Enseigner une formation de la Société de sauvetage de 8 h ou moins.	Être un évaluateur pour une formation.	Suivre une formation d'un organisme autre que la Société de sauvetage en lien avec le/les brevets à requalifier*.
2 crédits	Enseigner une formation de la Société de sauvetage de plus de 8 h. Être un responsable aquatique pendant une durée minimale de 6 mois*.	Être un maître de stage pour un stagiaire. Être un juge pour une journée complète de compétition technique de sauvetage sportif. Être responsable d'une épreuve lors d'une compétition technique de sauvetage sportif.	Suivre une formation de moins de 16 h de la Société de sauvetage. Exemple : Atelier de perfectionnement, formation expert-conseil.
3 crédits		Être un Mentor pour la Société de sauvetage.	Suivre une formation de 16 h ou plus de la Société de sauvetage. Participer aux ateliers du Forum annuel (journée du samedi).
Nombre de crédits à déterminer par la Société de sauvetage		Bénévolat pour la Société de sauvetage (en fonction de la nature du bénévolat).	Suivre un webinaire offert par la Société de sauvetage.

*Pièce justificative requise

Notes : Pour la durée des formations, le nombre d'heures minimal de chaque formation sera compté.

MENTORAT

DÉFINITIONS

Mentorat : « Aide personnelle, volontaire et gratuite, à caractère confidentiel, qui est apportée par un mentor sur une longue période, pour répondre aux besoins particuliers d'un mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel et professionnel ainsi qu'au développement de ses compétences et de ses apprentissages dans une activité donnée. » (Office québécois de la langue française, 2015)

Mentor : « Personne d'expérience qui aide de ses conseils une personne moins expérimentée dans l'exercice de ses fonctions ou activités. » (Institut Canadien des Comptables Agréées, 2006)

Mentoré : « Personne jumelée à un mentor qui bénéficie de l'aide de celui-ci pour acquérir des compétences, accroître sa confiance, ses aptitudes et ses chances de succès dans la réalisation de ses objectifs personnels et professionnels. » (Office québécois de la langue française, 2014)

PRINCIPES DE BASE

- Le mentor a un mandat de 2 ans à date fixe : suivant les dates du Forum annuel.
- Tous les moniteurs et formateurs nécessitant un soutien se verront assigner un mentor.
- Les mentorés sont assignés par la Société de sauvetage avec l'aide d'un Formateur national.
- Le mentor assigné au mentoré n'est pas son formateur ou son maître de stage.

SUIVI DES MENTORÉS

Chaque mentor possède un examen ouvert en ligne sous l'affiliation de la Société de sauvetage pour une durée de 2 ans. L'examen comprend tous les mentorés assignés du mentor.

Chaque mentor est responsable de faire les actions suivantes à l'intérieur de son mandat (2 ans) :

- Assister à la réunion du début de mandat lors du Forum annuel (explication des attentes de la Société de sauvetage et moment d'échange et de perfectionnement);
- Être disponible pour répondre aux questions des moniteurs et formateurs et les soutenir dans leurs rôles de moniteur/formateur.

- Organiser un mentorat de groupe une fois durant son mandat de 2 ans afin de permettre l'échange entre les moniteurs et formateurs et d'offrir un perfectionnement collectif (mentorat à distance possible).
- Être disponible, selon les besoins de la Société de sauvetage, pour faire un suivi plus serré auprès d'un moniteur ou formateur ayant des compétences à améliorer (mentoré).
- Faire le suivi du plan de développement des mentorés.

Selon les politiques en vigueur, les frais de déplacement peuvent être remboursés. Des pièces justificatives doivent être fournies.

PROCESSUS ADMINISTRATIFS

PROCESSUS D'UN APPEL DE CANDIDATURES

1. Les exigences de l'appel de candidatures sont déterminées par le comité de sélection.
2. L'appel de candidatures est émis par la Société de sauvetage à tous les membres éligibles (sauf pour la formation Formateur national qui se fait sur invitation seulement).
3. Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature à alerte@sauvetage.qc.ca
4. La sélection est effectuée par le comité de sélection parmi les candidatures reçues. Des entrevues téléphoniques peuvent avoir lieu au besoin.

PROCESSUS D'UN DÉPÔT DE DOSSIER POUR UNE FORMATION

1. Suite à une offre de formation, les personnes souhaitant suivre la formation doivent déposer leur dossier à alerte@sauvetage.qc.ca
2. La sélection des participants à la formation est effectuée par le comité de sélection. Des entrevues téléphoniques peuvent avoir lieu au besoin. Des exigences supplémentaires peuvent être demandées avant le début de la formation si la personne n'atteint pas les critères de performance requis au niveau souhaité de la formation.

PROCESSUS D'UNE DEMANDE DE RÉVISION DE RÉSULTAT

1. Le candidat doit remplir un formulaire dans les deux (2) mois suivant la transmission du résultat en ligne.
2. La demande sera analysée par le comité de révision.
3. Une décision finale sera émise par le comité de révision.

Note : Passé le délai de deux 2 mois, aucune demande de révision de résultat ne sera prise en compte.

COMITÉ DE SÉLECTION

Ce comité permet de sélectionner les personnes qui pourraient :

- suivre la formation Formateur ou Formateur national
- devenir Mentor
- être stagiaire pour devenir Formateur Moniteur Premiers soins ou Formateur Moniteur Sauveteur national ou Formateur de formateurs

Le comité de sélection est formé des personnes suivantes :

- 1 membre du personnel de la Société de sauvetage
- 2 Formateurs nationaux

Quorum du comité : 2 personnes

COMITÉ DE RÉVISION

Ce comité permet de réviser le résultat d'une formation ou d'un stage s'il y a une demande de révision de résultat.

Le comité de révision est formé par les personnes suivantes :

- 1 membre du personnel de la Société de sauvetage
- 2 Formateurs nationaux

Quorum du comité : 2 personnes

TRANSFERT DE DOSSIER D'UN MONITEUR PROVENANT D'UNE AUTRE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Moniteur Premiers soins provenant d'une autre division

1. La Société de sauvetage communiquera avec la personne qui détient un brevet Moniteur Premiers soins.
2. Acheter les manuels requis.
3. Suivre une formation Premiers soins – Général si la personne ne détient pas un brevet Premiers soins – Général à jour (ou l'équivalent).
4. Compléter la séance d'information et de formation sur le contenu du programme Premiers soins au Québec.
5. Compléter la séance d'information et de formation sur les politiques et procédures au Québec.
6. Soumettre une autoévaluation ainsi qu'un plan de développement accompli à la Société de sauvetage.
7. Reconnaissance du brevet

Moniteur Sauveteur national ou Formateur provenant d'une autre division

1. La Société de sauvetage communiquera avec la personne qui détient un brevet Moniteur Sauveteur national ou Formateur.

Option déjà enseignée ou stage* de l'option effectué dans une autre division de la Société de sauvetage : le moniteur pourra enseigner cette option au Québec. Le moniteur devra fournir à la Société de sauvetage une preuve de l'enseignement ou du stage effectué.

Option jamais enseignée dans une autre division de la Société de sauvetage : le moniteur devra effectuer un stage par option souhaitée.

2. Compléter la séance d'information et de formation sur le contenu du programme Premiers soins au Québec.
3. Compléter la séance d'information et de formation sur les politiques et procédures au Québec.
4. Soumettre une autoévaluation ainsi qu'un plan de développement accompli à la Société de sauvetage.
5. Effectuer le stage dans l'option souhaitée (au besoin).
6. Reconnaissance du brevet.

*Le stage de l'option doit avoir été suivi sur une formation complète.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UN MONITEUR PROVENANT D'UN AUTRE ORGANISME

Les moniteurs de premiers soins provenant d'un autre organisme que la Société de sauvetage peuvent demander une reconnaissance de leurs qualifications afin d'enseigner les formations du programme Soins d'urgence de la Société de sauvetage, et ce, sans suivre la formation pour devenir Moniteur Premiers soins.

Dans le cas où une personne ne répond pas aux exigences du programme de formation des moniteurs, il est possible qu'un mentorat soit imposé afin que le brevet soit éventuellement reconnu.

1. Remplir un formulaire de demande de reconnaissance à la Société de sauvetage.
2. La Société de sauvetage communiquera avec la personne afin de vérifier si la formation suivie est équivalente à celle de la Société de sauvetage.
3. Acheter les manuels requis.
4. Suivre une formation Premiers soins – Général si la personne ne détient pas un brevet de Premiers soins – Général à jour (ou l'équivalent).
5. Compléter la séance d'information et de formation sur le contenu du programme Premiers soins au Québec.
6. Compléter la séance d'information et de formation sur les politiques et procédures au Québec.
7. Soumettre une autoévaluation ainsi qu'un plan de développement accompli à la Société de sauvetage.
8. Reconnaissance du brevet.